

FIERS D'ÊTRE TOULOIS !

avec Etienne MANGEOT,
vosre Maire
en 2020

CHARTRE DES VALEURS

1/ Préambule

Nous sommes avant tout des Toullois, attachés à notre ville et à notre territoire, au service desquels nous souhaitons nous engager. Cet engagement, nous le manifestons en rejoignant la campagne d'Etienne MANGEOT dans le cadre des élections municipales de 2020.

La présente charte a pour objet de rappeler les valeurs et les principes qui nous guident et nous rassemblent. Nous nous engageons à les respecter pleinement et scrupuleusement pendant la campagne et, si les Toullois nous font confiance, une fois élus.

2/ Nos valeurs

Notre engagement n'est pas partisan. Nous rejetons tout type de sectarisme et de prosélytisme politique et religieux. Nous reconnaissons que la campagne d'Etienne MANGEOT a pour principe l'ouverture à toutes les personnes de bonnes volontés, désireuses de se consacrer au service de Toul et du Toullois, quelle que soit leur sensibilité politique, pourvu que celle-ci soit compatible avec les principes de notre République.

L'Être humain, sa liberté, sa dignité, son épanouissement, son développement dans un cadre de vie sans cesse amélioré et respectueux de son environnement constitue le principe essentiel de notre engagement.

3/ Notre éthique

Nous proclamons que la seule motivation de notre démarche est le service de l'intérêt général de Toul, du Toulais et des Toulais. Notre soutien à Etienne MANGEOT, notre engagement au sein de sa campagne, nos décisions en cas d'élection ne sauraient en aucun cas être motivées par des intérêts d'ordre privé ou financier.

Nous nous engageons à dénoncer sans délai, à l'intérieur ou en dehors de la campagne, toute situation de nature à produire un conflit d'intérêt.

En matière budgétaire, nous respecterons avec application le principe suivant : « *chaque Euro demandé aux Toulais doit être un Euro utilement dépensé au service de la Collectivité.* »

4/ Nos engagements

En adhérant à la présente charte, nous faisons nôtre les engagements pris par Etienne MANGEOT consistant à réduire le nombre d'adjoints de 9 à 6 et à ne pas confier une délégation municipale à chaque conseiller de sa majorité.

Nous nous engageons à adopter en toutes circonstances un comportement exemplaire, responsable, digne, mesuré, bienveillant et à l'écoute. Cela vaut tant à l'égard des autres signataires de la charte, que de nos adversaires politiques et qu'à l'égard des Toulais dans leur ensemble.